

Minute express

Votre courrier prioritaire.

Mot du président

Retour sur mes premières semaines et sur les dossiers de l'heure



Chers notaires, bonjour!

Je reprends mes bonnes habitudes de communication et je vous envoie, ce matin, une première capsule vidéo pour vous informer des dernières nouvelles.

Je communiquerai avec vous fréquemment de la sorte, mais pour l'instant, en plus de vous parler de mon entrée en fonction, je vous présente différentes nouveautés sur :

- Le droit de la famille (0:59) ;
- Le certificat électronique de recherche testamentaire et de mandat (3:06) ;
- L'évolution numérique de la profession et ses nombreux chantiers (4:51) ;
- Obligation de faire des actes technologiques : reportée (5:23).

Bonne écoute et au plaisir d'échanger avec vous.

Bruno Larivière, notaire

Président de la Chambre des notaires du Québec

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!



ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :

© Chambre des notaires du Québec, 2021. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine. Consulter notre [Politique de confidentialité](#).